

QUARANTE-QUATRIEME ANNEE

PERIODIQUE
Bureau de dépôt: Bruxelles X

N° 156 - 1^{er} trimestre 1989



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION

Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tel. (02) 345 61 32

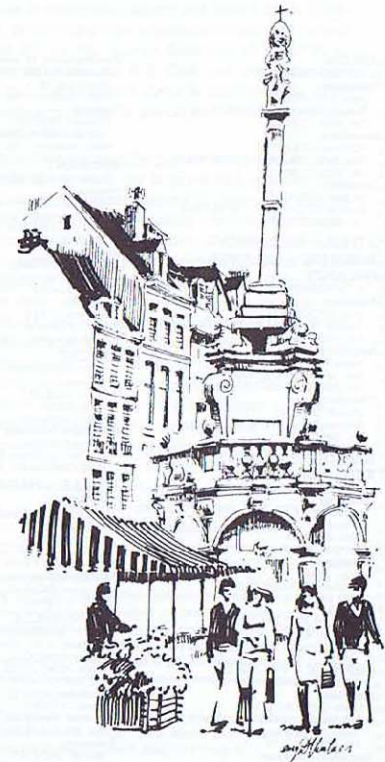
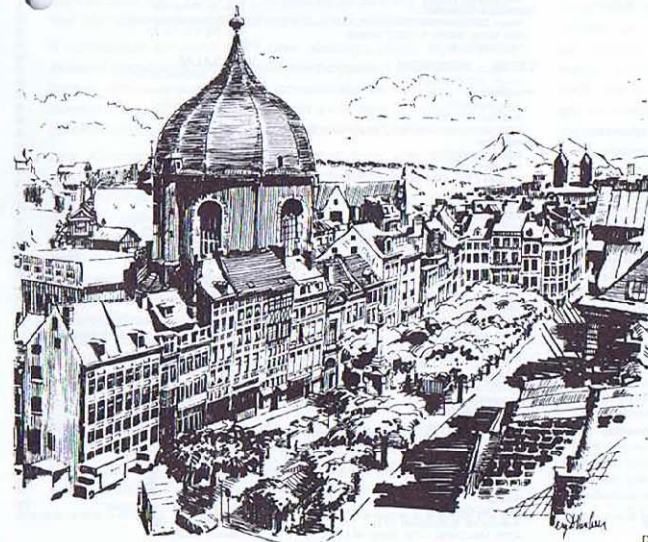
ADMINISTRATION

Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37 - Fraternelle des Chasseurs Ardennais - Arlon

LIEGE

CONGRÈS NATIONAL

30 AVRIL 1989



DESSINS EUGENE VANLAER

La première tâche fut assez vite expédiée, et les statuts de l'association sans but lucratif, constituée le 9 février 1946, publiés au Moniteur belge du 2 mars 1946. Mais, le premier bulletin ne parut qu'en décembre 1946. Je dois dire que certains s'étaient illusionnés quand j'ai remis à la jeune fraternelle le solde de l'encaisse du SS ChA — quelque 70.000 F: une somme remarquable pour l'époque — de sorte qu'ils croyaient qu'on pourrait se passer de cotisation autre que symbolique et que l'on trouverait de la publicité en masse pour le bulletin, sans devoir même le rechercher.

En outre, j'étais très pris par mes activités en faveur du Roi Léopold et la profession nouvelle que j'entamai au début de 1949. Je suis demeuré en charge de notre revue — et membre du conseil d'administration — jusqu'à l'automne 1953. Ensuite, j'ai renoncé à tout mandat pour des raisons à la fois personnelles et, surtout, professionnelles. Cependant, dans l'intervalle, j'ai encore, à diverses reprises, notamment dépanné le cher colonel Renson pour le bulletin, en lui trouvant un imprimeur.

Je me suis longuement étendu sur cette période peu connue et poursuivrai de façon condensée, sauf à m'arrêter sur quelques événements importants.

Le 26 mai 1968, sous la présidence du colonel BEM Pierre Roman, représentant le Roi, cérémonie grandiose à Vinkt pour l'inauguration solennelle du Monument aux victimes civiles et militaires de 1940.

Le président de la Fraternelle a obtenu, à cette occasion, notamment un concours total de l'Armée, grâce au ministre, tant pour la préparation des tribunes, etc., la participation des troupes... De son côté, il a obtenu, pour participation aux frais d'érection du monument d'importantes subventions du ministre de l'Intérieur et de la Loterie nationale, grâce au ministre des Finances, M. Robert Henrion.

En 1969, le ministre des Travaux publics, Josse De Saeger, à l'issue d'une réunion homérique au cours de laquelle je me suis trouvé tout seul face au staff du département, a décidé de prendre en charge la rénovation de notre Monument national, en concertation avec la Fraternelle. L'opération fut confiée au «Plan Vert» avec qui la coopération fut exemplaire.

En 1970, à Arlon, commémoration du XXV^e anniversaire de la Fraternelle à Martelange et à Arlon, avec le concours empressé de la première administration communale et la non-coopération de la seconde. Nous devons la parfaite réussite surtout à Raymond Reuter et à Firmin Remience.

En 1971, issue d'un long combat: notre reconnaissance en tant qu'association nationale représentative grâce à trois ministres: Paul-Willem Segers, notre ami de toujours, Pierre Harmel et notre camarade Charles Hanin.

Un illustre chef de service à la chancellerie des Affaires étrangères invoquait contre nous le fait que nous nous limitions à une partie du pays et que nous n'existons pas en Flandre. A quoi, j'ai répliqué en invoquant la Dendre, l'Escaut, Vinkt, Deinze, Gottem, etc... et le fait que les deux seuls officiers supérieurs ChA tombés en mai 1940 étaient flamands, de même que des sous-officiers, caporaux et soldats, etc...

Fin 1972, débuta une autre lutte, plus acharnée, à propos de la survivance du 3^e Chasseurs Ardennais et de notre Musique. En même temps, nous avons lancé le «Drapeau de l'Ardenne».

Le 29 avril 1973 à Athus, congrès national animé où le président national a prononcé son discours le plus combatif — et même violent — à l'encontre du ministre

de la Défense nationale à propos de son projet de dissoudre le régiment qui a compté le plus de pertes en mai 1940 e.a. à Rochelival, Chabrehez, Montlaban, Temploux, Vinkt... le seul régiment en partie germanophone, etc... Le combat s'est poursuivi avec virulence, notamment via notre bulletin, tandis que nous avions convoqué un grand rassemblement à Vielsalm pour la «Fête des Myrtilles», le 21 juillet. Un millier d'Anclens y sont venus pour célébrer notre victoire que le colonel BEM Louis Marlière avait pu annoncer quelques jours plus tôt, en tant que président du comité organisateur de la MSA et de commandant de province, et que le Ministre de la Défense nationale m'avait communiqué peu avant à l'issue d'un entretien long et... animé!

Je suis retourné au conseil d'administration en 1963, suite à de nombreuses demandes, notamment du colonel Edouard Mathen qui m'avait plusieurs fois consulté. En outre, si mes occupations professionnelles étaient toujours très absorbantes, un changement d'attributions par suite d'une promotion ne me conduisit plus à de longues missions à l'étranger mais à des déplacements souvent de quelques jours seulement.

Quand le colonel Mathen vint à décéder, j'ai accepté, après de longues hésitations, que l'on présentât ma candidature à la présidence, sous les sollicitations du général Velghe, des colonels Renson, Borgniet, Remience, du juge Jean Didier, PN a.i., de Raymond Reuter, etc... Et je fus élu par l'assemblée générale du 24 mai 1965. Quelques jours plus tard, j'obtenais du ministre de la Défense nationale P.W. Segers l'autorisation du port du béret vert, en tenue de sortie, pour les officiers et les sous-officiers de nos unités.

Le 25 septembre 1965, S.M. le Roi Léopold, notre vénéré commandant en chef, recevait à Argenteuil le conseil d'administration de la fraternelle, dans une réception inoubliable.

Le 17 octobre 1966, j'avais l'honneur d'accueillir au Monument national de Martelange, S.M. le Roi Baudouin, qu'accompagnaient le ministre des Travaux publics Josse De Saeger et le gouverneur de la province Maurice Brasseur.

Le Roi s'intéressa particulièrement aux projets de déplacement du mémorial, suite aux travaux routiers. Il avait été informé. Je m'élevai évidemment contre certaines propositions, par exemple d'aller «gare» notre monument sur la desserte où se trouve un «monument français» et plus encore sur une autre qui consistait à placer le monument de l'autre côté de la N 4. Le Roi a bien ri quand je lui ai dit que le Sanglier devait demeurer face à l'Est.

A propos de notre principal monument, puis-je rappeler que j'ai joué un rôle important, dont l'aspect principal ne peut être divulgué, dans la grandiose cérémonie d'inauguration du 11 mai 1952: presque toutes les invitations sont parties de chez moi (que de soirées interminables!) et j'ai été désigné pour dévoiler le Sanglier, deux autres grands invalides étant chargés des bas-reliefs?

Le 23 décembre 1966, à l'initiative du lieutenant-colonel Duvivier, commandant du 4 ChA et sur ma proposition le 1^{er} sergent Tibor du 1 ChA, glorieusement tombé à Vinkt, a été nommé parrain de la 12^e promotion de l'ECSOFA (Ecole des candidats sous-officiers des Forces armées à Dinant).

Le 28 mai 1967, avait lieu à Vinkt la pose de la première pierre du monument commémoratif, dans laquelle est scellé, uniquement en français, (selon le vœu des autorités locales) le texte du discours prononcé dans les deux langues par le président national.

Le 3 septembre de la même année, inauguration du mémorial de Temploux, sous la présidence du ministre de la Défense nationale, Charles Poswick.

Le 23 septembre 1973, nous avons momémoré à Beaumont le XX^e anniversaire de la mort du lieutenant général Victor Descamps.

Le 25.8.1974, à Arlon, grandioses cérémonies pour commémorer le quarantième anniversaire de la remise de nos drapeaux par S.M. le Roi Léopold III et d'autres plus solennelles encore à Vinkt, Deinze et Arlon, en 1984 pour le 50^e anniversaire.

En octobre 1974, était diffusé un timbre spécial qui nous avait été accordé par le secrétaire d'Etat aux PTT, M. J. Daems, pour notre 40^e anniversaire. Ce timbre, qui fut vendu à sept millions d'exemplaires, a obtenu le «Grand Prix de l'Art philatélique belge» 1974.

Et M. Jozef Chabert, ministre des Communications, ayant repris les attributions de M. Daems, nous a attribué cent mille francs sur le produit des surtaxes «...en témoignage du travail accompli par votre Fraternelle, mais surtout en reconnaissance du courage, de l'abnégation et des mérites acquis par Chasseurs Ardennais en de tristes moments de notre histoire».

Le 30 mai 1976, inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais à Vinkt; «Ardense Jagerstraat».

Le 5 octobre 1975, inauguration en grand appareil du nouveau Monument national à Martelange.

Et voici qu'en raison des misères de la nature humaine, ma mission est parvenue à son terme. J'ai conscience d'avoir fait de mon mieux. Et quand je me remémore le terrain parcouru, ses embûches, les inévitables déceptions mais aussi les satisfactions, les émotions exaltantes que j'ai vécues, je puis proclamer, en fin de parcours que je ne me suis pas dévoué en vain, que l'œuvre en valait la peine. Je l'ai accomplie avec déintéressement mais avec passion. Le premier devoir qui est de servir, surtout quand son accomplissement demande courage et abnégation.

«Il n'est pas important que je vive mais il est important que je fasse mon devoir»; disait le roi de Prusse Frédéric II. Good bye!

Albert HUBERT.

LES FANTAISIES HISTORIQUES DE FRANÇOIS PERIN

Dans un article, remarquablement étoffé (1), Jean Vanwelkenhuyzen traite, avec une délicatesse non exempte d'humour, d'un texte figurant dans un récent ouvrage de François Perin «L'Histoire d'une nation introuvable» et qui a trait aux événements d'avril 1940. Ce dernier y parle péremptoirement de faits qu'il ne connaît pas ou déforme volontairement.

Tâchons de résumer ce dont il s'agit.

M. Perin affirme tout de go que le roi Léopold III et son conseiller militaire, le général Van Overstraeten ont refusé en avril 1940 tout accès du territoire belge au profit des armées française et anglaise.

«... Ainsi donc, si s'en serait fallu d'un mot du Roi et de son conseiller militaire que Français et Britanniques s'installent alors en Belgique au lieu des Allemands un mois plus tard...» Et voilà la Belgique «...échappant à l'horreur de cinq années d'oppression et baignant au contraire dans la sécurité garantie par les armées française et anglaise».

Et plus loin, une citation cette fois de F.P.: «A la lumière d'un tel incident, l'aveuglement du roi devient suspect... Le 10 mai commence la guerre-éclair des dix-huit jours suivie d'une débâcle totale».

La vérité est évidemment tout autre. Sans en-

trer dans des détails, signalons que Français et Britanniques «m'ajoutaient un débarquement en Norvège» mais qu'ils ont été dribblés par les Allemands qui ont envahi le Danemark et la Norvège. Reynaud voulait couper la route du fer à l'Allemagne et c'est à lui qu'elle était interdite. Il aurait pu essayer de chasser — mais avec quels moyens? — les Allemands des pays scandinaves. Mais ses possibilités étaient aussi limitées que sa taille. Alors, il propose une solution plus à sa portée: entrer en Belgique!

Ravenaux au texte du directeur du Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la seconde guerre mondiale. Il (Reynaud) demande qu'une communication soit faite au gouvernement belge «l'invitant à faire appel aux forces alliées sans attendre l'invasion allemande» Devant une question de Chamberlain, le nabot «répond que tout dépendra de la position de l'armée belge... il se pourrait qu'elle se montre coopérante, même en cas de refus du gouvernement d'inviter les Alliés dans le pays». (sic) Et ensuite: «... sans la collaboration de l'armée belge, l'infirmité des Alliés sur terre et dans les airs, même peut-être en munitions (resic), rendrait l'action impossible».

Une démarche est faite auprès de M. Spaak et l'on apprend au gouvernement par une information donnée par la Roi à Spaak (il était donc mieux renseigné que nos ministres) que l'alle-

J'arrête là les énumérations rétrospectives. Mais, combien d'autres problèmes au cours de toutes ces années! Que de déplacements! Que de heures passées par milliers dans mon bureau et notamment mes machines à écrire; car, j'en ai usé plusieurs.

Quand je suis arrivé à la présidence en 1965, nous n'avions jamais dépassé trois mille membres. Ce cap était franchi dès 1966, celui des 4500 en 1968, presque 6000 en 1969 et jusqu'à 6792 en 1972; plus de 7000 en 1972, 1973 et 1974; plus de 8000 de 1975 à 1979 pour dépasser ensuite les neuf mille jusqu'en 1984. Ensuite, un très léger recul en raison des décès.

En 1968, nous avons créé un «Médaille du mérite de la Fraternelle». Depuis lors, 1601 titulaires, dont 109 pour la médaille d'or; 488 pour celle en argent et 1004 pour la médaille de bronze.

J'ai enfin la fierté d'avoir créé notre bulletin et d'en avoir assumé la direction, la rédaction principale et la mise en pages. J'ai calculé que j'avais réalisé plus de cent trente d'entre eux sur les 156 publiés.

C'est avec quelque raison que feu le colonel Albert Renson, qui a, lui aussi, pris une part considérable dans la réalisation, tant rédactionnelle qu'administrative de notre revue, me dénommait toujours «Le père du bulletin».

gnement prévu par les troupes franco-britanniques ne dépasserait pas la transversale Anvers-Louvain-Wavre-Namur. Et le ministre des Affaires étrangères d'observer:

«Le sacrifice qu'on nous demande de faire est un sacrifice énorme. Il consiste à livrer peut-être la moitié du pays à l'invasion et éventuellement, à l'occupation, l'autre moitié devenant un champ de bataille».

Un cabinet restreint est réuni d'urgence et décide de repousser la demande franco-britannique, considérée comme inacceptable. Le Roi immédiatement informé approuve la décision de ses ministres.

Le conseil de cabinet qui suit «marque son accord et félicite M. le Ministre des Affaires étrangères...».

Il ne s'agissait donc pas d'une décision du Roi et de Van Overstraeten mais des ministres réunis en conseil.

Et le professeur Jean Vanwelkenhuyzen a d'ajouter finement qu'en acquiesçant à la demande des Alliés en avril 1940, dont François Perin leur fait reproche de l'avoir repoussée, «le roi Léopold III et son conseiller militaire auraient abandonné la Cité Ardente à Hitler». C'est ce qu'on appelle l'histoire de l'arroseur arrosé.

(1) MUSEUM DYNASTICUM, trimestriel (1989-1) - Musée de la Dynastie, rue Brédorode 10 - Bruxelles.

LE COLONEL BEM FERRARO

A PRIS LE COMMANDEMENT DE LA 7^e BRIGADE D'INFANTERIE BLINDEE



La carrière du Colonel breveté d'état-major FERRARO

Le Colonel BEM FERRARO est né à Bruxelles le 28 avril 1936.

Il effectue son service comme officier de réserve au 12^e Régiment de ligne avant de suivre les cours de l'école de préparation à la sous-lieutenance.

De 1959 à 1965, il sert à l'école d'Infanterie à Arlon où il est chargé de la formation des candidats officiers de réserve.

Il rejoint ensuite le 1^{er} Chasseurs Ardennais et y remplit successivement les fonctions de chef de peloton, de chef de peloton éclaireurs et d'officier des transmissions.

Il suit les cours de l'école de guerre de 1970 à 1972.

Comme Capitaine BEM, il rejoint le 1^{er} Chasseurs Ardennais pour commander la 3^e compagnie.

De décembre 1973 à juillet 1975, il sert au sein de la section G3 de la 1^{re} division.

Il part ensuite pour le Canada afin d'y suivre pendant un an les cours de Command and Staff College.

Affecté à son retour à l'état-major de la Force Terrestre, il rejoint en 1978 l'Institut Royal Supérieur de Défense pour y occuper diverses fonctions au sein du corps professoral.

Il commande le 1^{er} Chasseurs Ardennais de juin 1983 à mai 1985, date à laquelle il rejoint Neheim (RFA) pour y occuper jusqu'en février 1989 la fonction de chef d'état-major de la 16^e Division.

Marié, il a un fils de 22 ans.

Le 24 février 1989, au Camp Roi Albert, à Marche-en-Famenne, a eu lieu la cérémonie de départ du Colonel breveté d'état-major Briquemont et l'investiture du nouveau Commandant de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée, le Colonel breveté d'état-major Ferraro.

Le Colonel BEM Briquemont a commandé la brigade 28 mois, du 29 octobre 1986 au 24 février 1989.

Il est désigné pour l'état-major de la Force Terrestre où il s'occupera des structures de la Force en attendant sa promotion au grade de Général-Major le 26 juin et, probablement, rejoindre Verviers pour commander la 1^{re} division.

Parmi les personnalités militaires, on remarquait notamment le Lieutenant Général Cauchie, Commandant en Chef des Forces belges en Allemagne et du 1 (BE) Corps, qui passa les troupes en revue et présidait la cérémonie; les Généraux-Majors Chabotier, Gusbin, De Mesmaeker et Verstraeten, les Généraux-Majors e.r.

Baurin, Magon, Raes et Vanderhaegen, le Lieutenant Général e.r. Liebens.

Parmi les personnalités civiles, Mme Mons delle Roche, Procureur du Roi, m. Libotte, Commissaire d'arrondissement, le Sénateur-bourgmestre M. Bouchat accompagné des échevins, les Députés Barrier et Santkin, M. Charles Hanin, ancien ministre.

La cérémonie était rehaussée par la présence de la musique des Chasseurs Ardennais au grand complet.

Après son allocution, le Colonel BEM Briquemont passa une dernière fois la brigade en revue.

Le général-Major Gusbin, Commandant la 1^{re} division, procéda à l'investiture du Colonel Ferraro en qualité de nouveau Commandant de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée.

La cérémonie se clôtura par un très long défilé à pied.



Le général-major Gusbin Commandant la 1^{re} Division investit le nouveau Commandant de la 7^e Brigade

LIEGE

Dimanche 30 avril 1989

CONGRES NATIONAL

de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

PROGRAMME

- 9 h 00 **Rassemblement** des participants Avenue Rogier à Liège
Mise en place
- 9 h 15 Dépôt de fleurs au Monument National de la Résistance
- 9 h 30 **Défilé** au boulevard d'Avroy
- 10 h 00 **Messe** en la Cathédrale St Paul
- 11 h 30 **ASSEMBLEE GENERALE**, au Village Sportif du Sart Tilman
(ex. Standard Country-hall) Route du Condroz
- 13 h 00 Apéritif et déjeuner au «Village Sportif»

MENU

Apéritif, Amuse-gueule, servis à table
Croustade du Chasseur
Velouté de légumes
en Vert Pré
Pintadeau aux mirabelles
Pommes amandines
Gâteau-surprise
des Chasseurs Ardennais
Café

Boisson:
une demi-bouteille de vin rouge par personne
Le repas est assuré par Monsieur C. Spijs, du restaurant «Le Postillon», domaine des Prés Fleuris à Oupaye. (Haccourt).

PRIX DU REPAS: 750 F
tout compris, par personne.

Un bar fonctionnera dans la salle
à des prix Chasseurs !

Inscriptions: uniquement dans les sections.

Avant le 31 mars 1989.

Paiement par les sections au CCP 000-0900416-82 de: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, C/O Paul THOMAS, Thier Ardent, 29, 4130 Engis.

Avant le 8 avril 1989.

Le présent avis tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale Statutaire de la Fraternelle (Article 30 des statuts).

Tous les Anciens doivent porter fièrement le béret vert.
On peut s'en procurer éventuellement dans les sections.

Le jour du Congrès National, aucune vente d'insignes ou quelque autre objet ne sera tolérée.



1er CHASSEURS ARDENNAIS

MERCI MONSIEUR LE PRESIDENT NATIONAL

A l'aube d'une retraite combien méritée, le 1 ChA ne pouvait rendre hommage à notre Président National qu'en lui rendant la parole ou plutôt la plume en reproduisant à l'attention des jeunes Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment quelques appréciations flatteuses émises par Monsieur Hubert sur le 1 ChA dans le bulletin trimestriel que toutes les unités de nos forces armées jaloussent:

1967

... Les 28 et 29 avril, les fastes du 1^{er} Chasseurs Ardennais ont été marqués par la création d'un nouveau jeu son et lumière «L'épopée de Bodange et de Montauban». Il fallait toute la hardiesse et le talent du lieutenant-colonel BEM Jacques pour oser entreprendre une réalisation devant laquelle reculeraient bien des professionnels.

1968

... Tous les Chasseurs Ardennais, anciens et jeunes, à quelque unité de bérets verts qu'ils aient appartenu, ont chaleureusement applaudi à la magnifique victoire remportée par le 1^{er} Chasseurs Ardennais qui défendait les couleurs de la Belgique dans le prix Maréchal Leclerc opposant annuellement les meilleures équipes de tir des pays de l'OTAN - Zone centre Europe. Cet exploit est d'autant plus remarquable qu'il vient après des succès dans le challenge du Fusilier d'Assaut et le challenge Albert, qui se disputent entre toutes les unités de nos forces établies en Allemagne, et que surtout, c'est la première fois que la Belgique remportait cette compétition, n'ayant précédemment jamais réussi à faire mieux que troisième. La victoire du 1 ChA, s'est d'ailleurs transformée en véritable triomphe, puisque l'équipe du bataillon a remporté la plupart des prix en compétition: c'est une oeuvre collective qui récompense la volonté et la persévérance. On peut admirer ces jeunes gens qui pendant quatre mois, ont été soumis à un entraînement extrêmement sévère, qui ont accepté de se priver de bière et autres boissons alcoolisées, de cigarettes et de sorties, de même que de suivre un régime alimentaire particulièrement strict.

Nous espérons qu'en haut lieu, on s'attachera à accorder une récompense officielle belge pour une performance de cet ordre. C'est notamment dans le cadre du Mérite sportif que pourrait et devrait se situer le geste que l'on attend.

8

1970

... Le 1^{er} Chasseurs Ardennais vient à nouveau et, fait unique, pour la dixième fois, de remporter le Challenge du Fusilier d'Assaut, démontrant, si besoin était, qu'il est une unité exceptionnelle parmi l'élite de notre Armée.

1970

... Combien émouvantes et réconfortantes les manifestations des fastes du 1 ChA, sous le signe du souvenir de la campagne de 1940. Jamais, disait le président d'une de nos plus importantes sections, nous n'avons reçu un accueil aussi touchant, nous n'avons été ainsi mis à l'honneur; jamais, nous n'avons ressenti une telle fierté et une telle émotion que lorsque l'on nous a invités à défilier devant le front des troupes et les tribunes. Merci encore au Lieutenant-Colonel Stenuit et à tous ceux qui l'ont assisté.

1971

... C'est un bien éclatant succès qu'a remporté le 1^{er} Chasseurs Ardennais dans les épreuves du Prix Maréchal Leclerc où les Bérets verts ont offert à la Belgique ses seules victoires. Ce résultat a été obtenu en dépit d'une sérieuse infériorité de départ en matière d'armement. Il consacre l'attachement des participants à leur unité, la fierté de porter le béret vert à la hure et l'excellente soudure réalisée entre gradés et soldats, entre miliciens et militaires de carrière.

Une compétition aussi relevée exige, de la part de ceux qui y participent, des qualités physiques et morales exceptionnelles, il faut aussi un esprit d'équipe irréprochable.

Le mérite du nouveau succès apporté à la Belgique par les bérets verts du 1 ChA, revient à tous les garçons qui, pendant quelque six mois, se sont pliés à un entraînement sévère et à un régime d'athlète: pas de tabac, pas d'alcool, pas de bière même...

Un seul point noir: l'abstention de la majeure partie de la presse, à propos d'un événement cependant important aux plans national et international. Nous faisons toutefois exception pour «La Dernière Heure», «La Meuse-La-Lanterne» et «L'Avenir du Luxembourg», ainsi que les périodiques militaires «FM» et «Le Journal du Corps» qui ont publié d'excellents reportages.

Chez les autres, silence ou une dépêche de cinq lignes. Que notre radio et télévision ait ignoré la chose ne surprendra personne: on est habitué à son ostracisme à l'égard de tout ce qui peut se rattacher au patriotisme, autant qu'à son inégalité et médiocrité. Mais on attendait davantage de notre presse écrite.

Nos garçons ont consenti d'immenses sacrifices, uniquement pour l'honneur, par esprit de Corps. Ils méritent bien autant de considération que ces champions pour qui l'argent, ramassé à la pelle, est la seule raison de se distinguer.

1972

... Le 1^{er} Chasseurs Ardennais a donc à sa tête un nouveau Chef de Corps depuis le 10 novembre. Le Lieutenant-Colonel BEM Liebens a remis le commandement au Lieutenant-Colonel BEM Magon. Ce dernier, comme son prédécesseur l'avait fait, a servi à deux reprises au 1 ChA; il fut ensuite à l'Etat-Major de la brigade, puis au QG de la division dont dépend le 1 ChA. C'est dire s'il connaît les détours de Liégeois d'origine, il a épousé une Luxembourgeoise et son port d'attache préféré est Arlon, berceau du 1 ChA, où il fut longtemps attaché à l'Ecole d'infanterie.

Quant au Lieutenant-Colonel BEM Liebens, il aura marqué de l'empreinte de sa forte personnalité son passage à la tête du Régiment. Nous rappellerons aussi les thèmes remarquablement traités des fastes organisés sous son commandement: les Chasseurs Ardennais dans le maquis; le XXV^e anniversaire de la restitution du béret vert à la hure aux Chasseurs Ardennais. Il aura aussi été le premier fils de Chasseur Ardennais à commander un de nos Régiments.

1979

... Un grand bravo à ces jeunes miliciens de la 3^e Cie du 1 ChA - quatre mois de service - qui, faisant la nique à seize autres pelotons, ont emporté haut-le-main le Challenge du Fusilier d'Assaut. Les Anciens en sont fiers.

1984

... Les fastes de nos unités ont été aussi placés sous le signe du cinquantième anniversaire. A noter au 1 ChA, le défilé des Anciens et la belle démonstration de haut vol du peloton Eclaireurs.

1987

... J'apprécie personnellement beaucoup les initiatives du 1 ChA, initiées par le

Lieutenant-Colonel BEM Legat et poussées par son successeur, de décentraliser les remises de hures aux recrues instruites et jugées dignes, et de jumeler, par la même occasion, des compagnies avec des communes luxembourgeoises, soit successivement - et j'espère n'en pas oublier - Martelange - Durbuy - Saint-Hubert - Libramont...

MERCI MONSIEUR LE PRESIDENT

HERCULE EST MORT

Hercule (Mascotte du Régiment) que nous avions ramené de Spich (RFA) est décédé de mort naturelle dans sa 13^e année. Toutes les laies du Royaume pleurent sa disparition. Suite aux services rendus, la Communauté du Bn a décidé de l'empailler et de le garder au sein du 1 ChA.

AGENDA DU 1^{er} TRIMESTRE AU 1 ChA

JANVIER 1989

- 09-20: Période de Camp à Lagland (2 Cie);
- 11-26: Garde aux Palais Royaux (3 Cie);
- 17-19: Exercice de fin de service (1 Cie);
- 17-18: Plastron pour exercice de fin de service (Cie Sp);
- 18-19: Bivouac PEC (Cie EMS);
- 23-03 fév: Période de Camp à Lagland (Cie Sp);
- 24-26: Journées d'études du Comd 7 Bde Inf B1 (EM Bn).

FEBVRIER 1989

- 01-17: Inspection SIA (Bn);
- 01: Incorporation des recrues (1 Cie);
- 06-10: Semaine du Soldat (Bn);
- 06-17: Période de Camp à Beverloo (2 Cie);
- 06: Visite d'amitié au 3 ChA (Cadre Bn);
- 08-15: Garde à Zaventem (3 Cie);
- 08: Exercice Asterix;
- 17: Marche Bn;
- 20-24: Période de Tir AA à Lombardsijde;
- 20-21: Plastron pour FTX du Regt Para-Cdo (Cie So);
- 22-01 mars: Garde à Zaventem (Cie Sp);
- 22-01 mars: Det Rft Tihange (2 Cie);
- 24: Remise de Comdt de la 7 Bde Inf B1 (2 Cie).

MARS 1989

- 01-08: Det Rft Tihange (1 Cie);
- 06-17: Période de Camp à Vogelsang (Bn);
- 08-10: Eval Cie (2 Cie-EMS);
- 22-23: Test IMI (1 Cie);
- 24: Remise des hures à Neufchâteau-Libramont (1 Cie);
- 29: Marche Bn.

La semaine du Soldat vécue au 1 ChA

- 07 fév. 89: Visite de 30 militaires au 2 Bn Cdo;
- 08 fév. 89: Visite de 30 militaires au Musée Royal de l'armée et à la bibliothèque centrale de l'armée;

- 09 fév. 89: Visite de 13 militaires à l'ASBL «Les coccinelles» (Centre d'handicapés moteurs-cérébraux);
- 16 fév. 89: Visite de 30 militaires des bases de la Force Navale de Zeebrugge et d'Ostende;
- 10 fév. 89: Visite du musée du Camp de Beverloo.

ARRIVEES

ARRIVEES	VENANT DE
Adjt Waroquier	: 13 Li
CLC Trouse	: Prov. Namur
Cpl Monosi	: 2 ChA
Cpl Vanasche	: Cie ATK Para Cdo
Cpl Vatoeur	: 2 DA
Sdt Robise	: 2 ChA
Sdt Sasse	: CI N° 1
Sdt Sente	: CI N° 1
Sdt Demiddeber	: CE Cdo
Sdt Gerard	: 7 Rav Tpt
Sdt Tomasi	: 2 Cdo
Sdt Govaerts	: Rengagé
Sdt Wattiaux	: Rengagé
Sdt Brien	: Rengagé
SLT Hubert	: ERM.

DEPARTS

- 1 Sgt Hardy en NACP;
- Sgt Magotte au 2 Cy;
- Sgt Juskenne au LL;
- Cpl Mackot au CI N° 1;
- Cpl Mestlugh à la 4 Cie MP;
- Cpl West au C Log N° 1;
- Sdt Borion au 20 A;
- Sdt Marlier en (Congé illimité);
- Sdt Chabot en (Congé illimité);
- Sdt Bodart en (Congé illimité);
- Sdt Heuskin en (Congé illimité);
- Sdt Van De Wiele en (Congé illimité).

NAISSANCES

- Kathleen Pilarczyk le 28-12-88;
- Aurélie Gison le 30-12-88;
- Yannick Grenet le 23-12-88;
- Morgan Barbiar le 05-12-88.

MARIAGES

- Cpl Pierre avec Mlle Corine Goblet.

Nos éclaireurs à l'entraînement



Notre nouvelle mascotte





NOS MEMBRES D'HONNEUR

Quand on se fait vieux, on ne doit pas trop se fier à sa mémoire.

Dès la parution de notre dernier numéro, mon téléphone a sonné énergiqument. Au bout du fil, une voix de basse reconnaissable entre toutes: celle du colonel Jean Militis qui me faisait remarquer que le lieutenant général Lucien Leboutte n'avait pas été le premier à être nommé statutairement «membre d'honneur» de notre Fraternelle mais que cat... honneur lui revenait. Il avait raison.

J'ai souligné qu'il s'agissait des «vrais» membres d'honneur — et non ceux que l'on a parfois désignés dans des sections ou ailleurs, sans tenir compte de nos statuts.

Ceux-ci disposent, en effet, que les candidatures sont présentées par le conseil d'administration ou par une section à l'assemblée générale qui statue.

Or, le major Jean Militis a été élu, le premier, selon les règles, lors de l'assemblée générale de Virton, le 24 avril 1966.

(Cf. «Le Chasseur Ardennais», n° 66 (III/1966).

Nous nous excusons profondément à l'égard du doyen à l'ancienneté.

Voici, pour continuer la liste officielle de ses suivants:

- AG du 27.4.1969 à Vielsalm: Mme Paul van den Corput;
- AG du 26.4.1970 à Houffalize:
 - Lieutenant Général aviateur Lucien Leboutte;
 - Médecin Général comte Albert Guérissé;
 - Baron Daniel Ryelandt;
- AG du 29.4.1979 à Marche-en-Famenne: Vice-Amiral André Schlim;
- AG du 30.4.1972 à Liège: Général Georges Danloy;
- Martelage 5.10.1975: M. Maurice Brasseur, gouverneur de la province de Luxembourg.

CARTES ANCIENNES

Ancien Chasseur Ardennais (Vielsalm 1956-1957), chercheur pour débiter collection, cartes postales anciennes de Belgique avec préférence pour le Namurois.

Yves RAUCQ
Rue Fabrique 6
5780 Moustier S/S

N.D.L.R.: Nous supposons qu'il s'agit de cartes-vues.

LE NOUVEAU CHEF DE CORPS DU 2^e CHASSEURS ARDENNAIS

Ainsi que nous l'avons mentionné brièvement dans l'éditorial de notre précédent numéro, le colonel BEM Lambert Mertens, suite à sa promotion et à sa mutation pour le SHAPE a remis le commandement du 2^e Chasseurs Ardennais, unité de première réserve, faisant partie de la 12^e Brigade d'Infanterie blindée, commandée par le colonel André Lefebvre, au lieutenant-colonel Marcel De Tandt, actuellement directeur de l'Instruction et des Etudes à l'Ecole d'Infanterie à Arlon. Ce dernier a servi au 1 ChA de septembre 1974 à mars 1976 en tant que commandant en second et commandant de la 3^e compagnie, au temps où le chef de Corps était le futur général Chabotier.

Par la suite, il est passé successivement au 13^e de Ligne, ainsi qu'aux états-majors de la 1^{re} Division et du 1(BE) Corps, sections G2 et G3, pour retourner au 13^e de Ligne en 1983, en tant que commandant en second, d'abord, puis de chef de Corps (Cie ATK de Brigade) de 1985 à 1988.

Il n'est donc pas un inconnu chez les premiers Bérêts verts.

Nous lui souhaitons plein succès et nous remercions le colonel BEM L. Mertens, qui s'est toujours attaché à maintenir d'excellents relations avec la Fraternelle.

Un nouveau chef de Corps au 1 A

Le lieutenant-colonel BEM Jean Pierre Roman, appelé à devenir directeur des études à l'Ecole royale militaire, a remis, le 17 février à Bastogne, le commandement du 1^{er} bataillon d'Artillerie au lieutenant-colonel Robert Brackman, qui fut notamment commandant en second de «notre» 20 A. Tous nos vœux à l'un et à l'autre.

AUX AMATEURS DE MUSIQUE

Un ancien du 1 ChA est auteur-compositeur-organiste, agréé par la SABAM.

Il nous a fait parvenir une de ses cassettes qui, même pour un béotien en matière musicale, paraît être de bonne veine. Avec des titres évocateurs: «Yasmina - Pourquoi pleurer - Nuit d'orient - contemplation - African express - File du soleil - Hawaii - Je t'aime tant»...

Prix de la cassette: 350 F. Cinquante francs seraient laissés aux sections pour chaque cassette vendue.

S'adresser à: Charles Poupé, alias «Vicky Tchals», rue du chemin de fer 10, 6070, Châte-lineau. Tél. (064) 33 42 59.

INVALIDES DE GUERRE

Communiqué de l'Institut National des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

La Commission des soins de santé, instituée auprès de l'I.N.I.G., réexamine la liste des spécialités pharmaceutiques dont la gratuité a été supprimée au 1^{er} janvier 1989. Cette disposition pourrait ainsi prochainement faire l'objet d'une modification avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1989.

En vue de préserver leurs droits, l'I.N.I.G. invite les invalides de guerre à solliciter de leur pharmacien une quittance modèle 704 pour les spécialités pharmaceutiques délivrées après le 1^{er} janvier 1989, remboursables au 31 décembre 1988 et qui ne le sont plus au 1^{er} janvier 1989.

CATASTROPHE !

Un ancien du 3^e Chasseurs Ardennais a écrit, sous ce titre, dans «Vlan-Liège», l'amusant éditorial que voici, qui se situe parfaitement dans la ligne de nos «Coups de boutoir»:

CATASTROPHE !

La rumeur était partie, confuse, du rayon papeterie d'un grand magasin. Elle s'amplifia dans les librairies de quartier. Aujourd'hui, la nouvelle est officielle. C'est une catastrophe de grand format: il n'y a plus de papier ministre!... Quoi? Comment? Qu'est-ce?

C'est normal, me dit mon libraire. Savez-vous compter? Il y a les ministres d'Etat — les seuls qui ne coûtent rien à la société. Les ministres nationaux, les vrais, ceux du Roi. Les ministres communautaires, déjà plus communs. Enfin, les ministres régionaux, avec l'accent du terroir obligatoire. Ils montent ou ils descendent du national au régional et vice versa. On ne retient ni leur nom, ni ce qu'on appelle leurs compétences. Alors, vous pensez-bien, quand on leur écrit, on s'embrouille; on rature; on recommence. Voilà!

C'est vrai que nos excellences, quand elles vont, par deux ou par trois, en une plantation d'arbres à un concours de pêche, se prennent parfois pour des ministres de la République libre d'Outre-Meuse. Ceux-ci s'inquiètent, paraît-il, et sont un peu jaloux, car le 15 août, dans la foule des ministres, comment les reconnaitrons-nous?

Marcatchou

NDLR: Marcatchou est un héros de la mythologie populaire: le roi des pêcheurs liégeois.

«Ignorantins»

Notre excellent camarade Joseph Picard, originaire de Bertrix et qui appartenait en 1940 à la 3^e compagnie du 5 ChA, qui a combattu glorieusement à Houx, m'a gentiment reproché d'avoir utilisé le mot (qui s'entend à la fois comme substantif et comme adjectif) «IGNORANTINS» pour qualifier, par dérision, les gens de la RTB, alors que l'on donnait jadis ce nom aux frères des Ecoles chrétiennes. Il a raison: je pensais que ce mot était passé dans le langage courant; or, il a gardé son sens premier. J'aurais dû écrire «Ignorantissimes» qui est un superlatif signifiant très ignorant.

Comme je n'aime pas demeurer sur ma faim, j'ai fait des recherches dont il résulte qu'initialement, ce nom avait été pris, par humilité, par les religieux de l'ordre de Saint-Jean de Dieu voués alors au soin des malades indigents. On l'a étendu ensuite, bien injustement, aux frères des écoles chrétiennes.

Je m'excuse auprès de ceux-ci de les avoir assimilés aux «ertébéistes».

LE «CORLUX»

Cercle des officiers de réserve du Luxembourg

Un groupe d'officiers de réserve avait, le 17 mars 1988, jeté les bases d'un cercle d'OR dans le Luxembourg, seule province à en être dépourvue.

Le 19 décembre écoulé, l'asbl «CORLUX» était officiellement constituée, et elle a tenu sa première assemblée générale statutaire à Bastogne, le 21 janvier.

Son président est le capitaine de frégate Van de Walle. Il est ouvert à tous les OR et hors cadre, de même qu'aux sous-officiers de réserve, en attendant la création d'un CSOR, sans distinction de Force ou d'Arme.

(NDLR: Au demeurant, le fait que son président appartienne à la Force navale révèle des perspectives insoupçonnées. Il est vrai que le Luxembourg compte un marin illustre, en la personne du vice-amiral André Schlim).

Il est le seul cercle de la province affilié à l'URNOR, dont le président national est un chasseur ardennais, le lieutenant-colonel Francis Debroux. Il bénéficie de l'appui du commandement militaire de la province.

Il est fait appel à tous les officiers de réserve, hors cadre ou retraités, de même qu'aux sous-officiers de réserve dans l'attente d'un cercle particulier dans la province. On peut se renseigner auprès de: — CPF(R) VAN DE WALLE, président du CORLUX, Traitmont 42, 6738 Léglise. Tél. (068) 60 00 57 ou du Cdt (R) LEGENTIL, secrétaire, chemin du Grand-Vivier 2, 6627, Neufchâteau (Longlier). Tél. (061) 27 76 87.

Bibliographie

LE BOULANGER D'ANGERAPP ETAIT ARDENNAIS de J.C. COLSON

Déporté au Stalag 1A, après dix-huit jours de campagne à la 7^e Compagnie du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais, René Colson (777 B) a connu consécutivement le «bagne» d'une ferme de mille hectares, la vie trépidante d'une boulangerie de la ville d'Angerapp et enfin, la tranquillité toute relative du village d'Ignau avant la grande invasion russe.

Jean-Claude, le fils de René, a voulu en apprendre davantage sur la guerre et la captivité de ce dernier. Il s'est alors mis en quête de ses compagnons d'aventure afin de recueillir leur témoignage. C'est ainsi qu'il a pu coucher sur le papier de nombreux événements et anecdotes que la mémoire a bien voulu restituer après toutes ces années.

Pour souscrire à cet ouvrage particulièrement agréable à lire, il vous suffit de verser la somme de 420 francs + 30 francs de port au compte 001-0326261-29 de J.C. COLSON - rue J. Lambremont 18 - 4020 Liège. Précisez bien vos nom et adresse, ainsi que l'indication «Le Boulanger...» et «Chasseurs Ardennais».

Un très grand merci à toutes et à tous.

Collections du bulletin

L'adjudant-chef du 3^e Chasseurs Ardennais, René Tique recherche pour la salle d'honneur et de traditions du régiment des exemplaires du bulletin de la Fraternelle et ce, du numéro 1 au numéro 154.

S'adresser à:

— Adjudant-Chef René Tique
Adjudant de Corps
3^e Chasseurs Ardennais
Caserne Ratz, 6690 Vielsalm
Tél. 080/21 67 83, Extension 233
ou, après 18 h au numéro privé 080/21 57 54.

Remerciements d'avance aux généreux donateurs.

Les derniers

PAROLES ROYALES

Recevant le 8 mars les autorités du pays, S.M. le Roi a formulé à leur égard d'utiles leçons.

En voici quelques extraits particulièrement judicieux et opportuns:

...Montrons qu'il est possible de faire vivre harmonieusement dans un même ensemble des communautés et des régions qui ont chacune leur personnalité propre.

Aux responsables nationaux, je demande de renforcer et d'améliorer l'exercice du pouvoir central dans les domaines majeurs qui demeurent de sa compétence...

...Enfin, à l'ensemble des autorités, rassemblées ici, je demande de construire la paix communautaire afin de consacrer désormais plus d'énergie à d'autres tâches essentielles à notre avenir...

VIVE LA BELGIQUE UNIE!

Un récent sondage effectué sur tout le territoire belge indique que 73,9 p.c. des personnes interrogées sont favorables à l'union des Belges: 65,1 p.c. en Flandre, 64,7 p.c. à Bruxelles et 85,3 p.c. en Wallonie.

Adversaires: 13,2 p.c. en Flandre; 4,2 p.c. à Bruxelles et 2,2 p.c. en Wallonie. Avis séparatistes...

L'ARMEE EN QUESTION

M. Guy Coëme, qui parle beaucoup (et bien, comme son maître Edmond Leburton) et se répand largement, mais qui préfère favoriser les objectifs de conscience par rapport aux honnêtes citoyens qui accomplissent le service national, c'est-à-dire militaire et civique, est maintenant entraîné dans une opération qui le situera parmi les ministres (rares) de la non-défense nationale.

Voulant de toute évidence apporter son coup de pioche à l'entreprise de réduction des dépenses militaires et donc, de la participation belge à la défense de l'Occident, alors que l'Armée belge est déjà — Hélas! — par le fait de ses politiciens, trop occupés à gaspiller des centaines de milliards pour réaliser des entreprises dites fédéralistes (à l'envers) et communautaires, dont le but ultime est la destruction de la Belgique, M. Guy Coëme, donc, a présenté au conseil des ministres un projet qui amoindrit encore notre potentiel de défense, que le général e.r. Robert Close a vivement critiqué sous le titre expressif «L'Armée décultivée»...

LES RESPONSABLES

J'ai été — et je suis pas le seul — irrité du fait que l'on se soit attaché, de façon indécente, à faire endosser l'initiative de cette réforme au lieutenant général José Charlier, chef d'Etat-Major général de l'Armée, qui s'est trouvé placé, comme d'autres de nos grands responsables militaires avant lui, devant un choix crucial: ou bien se retirer et, alors ouvrir une crise profonde au sein de l'Armée — le Corps le plus sain de notre pays mais en cours de délabrement — ou formuler des propositions d'exécution dans lesquelles sans doute — je ne veux pas préjuger — certaines étaient susceptibles de créer des réactions vigoureuses. Il n'y a pas de «Plan Charlier» mais un rapport «obligé» concocté nécessairement avec les principaux responsables de nos forces armées.



MINISTRE DU DESARMEMENT NATIONAL?

Énumérons quelques-unes des mesures envisagées:

- Suppression ou... mutation d'unités au sein de la Force terrestre;
 - Idem pour les chasseurs de chars et les missiles anti-chars;
 - Idem dans des unités du génie;
 - Retours d'unités stationnées en Allemagne;
 - Suppression de quartiers généraux;
 - Suppression de l'Ecole des Cadets, sauf pour la préparation à l'Ecole royale militaire.
- Et des tas d'autres qu'il est impossible d'énumérer et dont la liste change sans cesse.

Citons cependant quelques-unes d'entre elles:

- Regroupements d'unités et d'échelons de commandement (on devine ce que cela signifie);
- Suppression des centres d'instruction;
- Idem pour la franchise postale des miliciens servant en FBA.

J'ai été très surpris de lire sous la plume de Roger Rosart, spécialiste militaire de «La Libre Belgique» — qui s'est repris depuis — une sorte d'approbation sous le titre «L'essentiel préservé».

Soulignant, à son tour, que notre budget DN est le plus moche des pays de l'OTAN, où l'on n'hésite pas à baptiser la Belgique de «vente mou» ou de «cancer». Et dire que nous hébergeons le siège de cette organisation et le SHAPE, c'est-à-dire son commandement militaire suprême.

COMPARAISON

On en vient souvent à critiquer le sens économique de nos voisins du Nord. Mais, notre budget «Défense» est inférieur au moins de cinquante p.c. à celui des Pays-Bas.

Comme toujours, les chiffres diffèrent selon les sources.

«La Libre Belgique» cite 103,5 milliards de dépenses militaires en Belgique pour 228 milliards en Hollande. Cent trois milliards pour 78.000 militaires à la Force terrestre pour 47 milliards et 60.000 militaires chez nous, etc...

QUAND LE «MINISSE» N'AIME PAS LES MUSIQUES...

Comme chaque fois qu'il faut faire des économies, on se tourne vers les musiques, non pour y chercher une inspiration mais pour les supprimer.

Première décision: on supprime quatre musiques sur cinq (la Gendarmerie est à part et n'intervient pas dans le budget DN).

Sur intervention du pianiste Willy Claes, on en est revenu, très provisoirement, au maintien d'une musique par Force, soit les Guides pour la Force terrestre (ils devront changer de nom); une pour la Force aérienne et une pour la Force Navale. Mais, c'est très provisoire: bientôt, ne restera plus qu'une musique. Pour les défilés et les prises d'armes, on remplacera les musiques par des diffuseurs, comme jadis, pour les exercices, l'ennemi par des fanions??? Economie: moins de trois milliards (supposition).

Mais que vont devenir les musiciens? Parmi ceux qui sont de carrière, ils auront le choix de partir, ou d'être transférés dans les (la) musique(s) restante(s), ou d'occuper des emplois correspondant à leur grade: par exemple dans des mess, cantines ou des bureaux... Les contractuels recevront leur préavis...

de Jean de la Hure

Cela me remémore la réflexion d'un des plus éminents chefs de notre armée après la guerre: le lieutenant général Pierre Roman. Confronté à la décision du MDN d'alors, récemment revenu au premier plan de l'actualité par le truchement d'un fait divers, il m'a fait une réflexion très sage et véridique, comme à l'accoutumée: «Les suppressions de musiques sont toujours de fausses économies».

Qu'on me permette, plus de quinze ans plus tard, d'ajouter la confiance qui m'a été faite par plusieurs participants à la réunion du ministre où une décision devait être prise. Celui-ci a dit: «Écoutez! Je dois absolument parler. Il faut supprimer une des deux musiques (Force Terrestre ou Forces de l'Intérieur), choisissez celle que vous voulez mais, je vous préviens je ne veux pas de nouveaux «emmerdements» avec le président des Chasseurs Ardennais: c'était peu après notre vigoureux affrontement concernant le maintien du 3^e Chasseurs Ardennais.

Enfin, il est permis de se demander à quoi ont servi les millions qui ont été consacrés à l'installation Namur de la Musique des Chasseurs Ardennais.

OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Le projet de statut des objecteurs de conscience, beaucoup plus favorable que celui projeté pour les miliciens, et qui a été voté à la Chambre des Représentants, lui a été renvoyé par le Sénat où l'on a estimé que les miliciens, accompagnant leur devoir civique, étaient désavantagés par rapport aux objecteurs de conscience dont le statut privilégié avait été alors voté par M. Guy Coëme.

Un sénateur de l'opposition a émis des doutes (NDLR: certainement fondés) quant à la volonté du gouvernement de faire que l'objection de conscience reste l'exception à la règle du service national, tandis que le sénateur coopté luxembourgeois, Antoine Duquesne a parlé d'un projet qui contient «les germes d'une désorganisation complète de la Défense nationale et d'une démission généralisée de la population face aux périls du monde contemporain».

Espérons que l'on va chatouiller le MDN lors de débats... en musique à flonflons...

Son prédécesseur, M. de Donnée la trouve culotté, et bien, qu'il le déculotte! Et en musique!

A L'INTENTION DES MINISTRES BEOTIENS QUI N'AIMENT PAS LES MUSIQUES

L'attendrissement est un sentiment agréable et entraînant, comme la musique militaire.

(Françoise Sagan)

La musique, c'est du bruit qui pense.

(Victor Hugo)

NDLR: Tandis que les ministres dépensent...

Pour entendre de ces concerts riches de couleur Dont les soldats parfois inondent nos jardins et qui, dans ces soirs d'or où l'on se sent revivre, Versent quelque héroïsme au cœur des citadins...

(Charles Baudelaire)



Le mot du Président

NOTRE 7^e MARCHÉ D'HIVER vient de se dérouler dans des conditions exceptionnelles. C'est en effet la première fois que nous ne voyons pas de neige et que nos 4 jours de février ressemble à s'y méprendre à la température habituelle de la MSA.

L'ambiance elle aussi en était particulièrement réchauffée et les participants en garderont certainement un excellent souvenir tant au point de vue sportif qu'au niveau de la camaraderie.

Nous avions inauguré l'année dernière une matinée souvenir en démarrant de Chabrehez après que notre membre et ami Adolphe Lheureux nous ait fait le récit sur place de son combat du 10 mai 40.

C'est un autre de nos membres et ami, fidèle de la MSA et de notre marche d'hiver le Col e.r. Marlière qui nous a présenté sur le terrain, carte à l'appui, le déroulement des combats auxquels il avait pris une part active le 10 mai 1940 à Trois-Ponts, exposé remarquable que la caméra de Jean Octave a enregistré bien entendu pour la postérité.

Nos membres en règle de cotisation trouveront dans le journal du Club de marche les nombreux détails et anecdotes dont ils sont friands.

Notre 7^e marche d'hiver a donc été un succès et fort de cette réussite nous préparons déjà l'édition 1990.

COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	LtCol Servais BORBOUX 6690 VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4220 JEMEPPE - Tél. 041/33 84 29
Vice-Président	LtCol (R) Gérard VAN NIEUWENHOVE avenue de Nivelles, 15 1350 LIMAL
Secrétaire-Trésorier	Pol CHARLIER rue de Bierset, 51 4330 GRACE-HOLLOGNE - Tél. 041/33 68 60

Déjà nous pensons à la Marche du Souvenir point d'orgue de notre saison dont la 23^e édition se déroulera du 22 au 25 juin 1989.

Nous sommes persuadés que comme chaque année vous serez tous présents ne serait-ce que durant quelques kilomètres à cet événement typiquement Chasseur Ardennais.

L'an dernier le 1^{er} ChA avait organisé une marche en juin et nous avions profité de cette occasion pour joindre l'utile à l'agréable c'est-à-dire nous entraîner en vue de la MSA tout en retrouvant les sympathiques organisateurs du 1^{er} ChA et leurs beaux itinéraires

Dès que nous connaîtrons cette date nous vous en avertirons dans votre périodique favori, le journal du Club.

Cotisation 1989

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes marches où nous espérons vous retrouver suivant le calendrier que vous connaissez.

A bientôt sur la route!

Le Président,
Jean BRICART.

Participation aux marches suivantes

Date	Nom	Km
18 déc	ANTHEIT	6/12
7 janv	BEYNE-HEUSY	42
15 janv	EMBOURG	21
21 janv	VILLERS L'EVEQUE	42
29 janv	REMOUCHAMPS	25
9 au 12 fév	7 ^e marche d'hiver VIELSALM	100
04 mars	FUMAL	27/42

200 FB (adulte au-dessus de 21 ans)
150 FB (de 12 à 21 ans)
50 FB (moins de 12 ans au 31/12/88)
assurance comprise de la date d'inscription au 31 décembre 1989 à verser au cpte 240-0280297-68 de Club de marche Chasseurs Ardennais, 4330 GRACE-HOLLOGNE.
(Mentionner votre date de naissance pour assurance).

On peut obtenir, via les sections, nos luxueux FANIONS ChA

Prix: 385 F

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à:

GRAS SAVOYE BRUXELLES S.A.

Rue Montoye 17 - Bte 3
1040 BRUXELLES
Tél. 513 18 33 - Télex 61 713

Membre de la Fraternelle ?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 200 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 120 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

DERNIERE MINUTE

Décès

Le Général-Médecin Albert GUERISSE

Au moment de mettre sous presse, nous avons appris le décès du Comte Albert Guérissé, général-major médecin e.r., qui fut un des plus illustres Résistants de la dernière guerre.

Il était, depuis 1970, un des rares «Membres d'honneur» de notre Fraternelle.

(Cf. page 10)

LES PENSIONS DE GUERRE

La Caisse nationale des pensions de guerre, gérée par le ministère des Finances, Administration de la Trésorerie, a publié son rapport sur l'année 1988. Document fort intéressant et clairement établi.

Durant l'exercice considéré, la CNPG a pris en charge 8763 nouvelles pensions et rentes et a reçu 22811 extraits d'actes de décès.

Au 31 décembre 1988, le nombre de pensions et rentes était de 385.196 contre 399.314 un an plus tôt. Dépenses totales: 16 milliards 736 millions contre 17.167 millions.

Pour la guerre 1940-1945, il y avait 43.001 invalides «ordinaires», 86 amputés, 489 grands invalides, soit un total de 43.576 unités.

On comptait 1.269 veuves de grands invalides à 100 % et plus dont 387 de PGM1, 131 d'amputés non PGM et 751 veuves des précédents.

D'autre part, 106.162 titulaires de rentes de combattant et de captivité et 45.381 de rentes de veuves et orphelins.

Enfin, 52.518 rentes de mobilisés 1939-1940.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin, exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

FOURNITURES

Les prix ci-après sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

PRIX DE VENTE

Insignes grand format	75 F
Insignes petit format	75 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	335 F
(sans hure)	260 F
Hure dorée béret	75 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F
Couppelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
75 F l'exemplaire

**S'adresser
à sa section**